

COMPTE RENDU N°9
REUNION DE LA COMMISSION
“Qualité d’emploi dans les Groupements d’Employeurs”
DE LA CONFERENCE REGIONALE DU TRAVAIL
DU 8 JUIN 2007

Membres présents : Jean Maillet (DRTEFP), Maguy Aumont (DDTEFP 66), Luc Waxin (UPA), Richard Campos (UNAPL), Robert Rougé (FO union régionale), Patrice Couderc (CFDT), Bertille Genthial (CFDT), Bruno Gagne (CGT), Yves Jolis (journaliste-animateur / secrétaire de séance).

Excusés : Eric Piecko (DRTEFP), Isabelle Olive-Liger (DRTEFP), Nicole Angeli (SRITEPSA), Jean-Rémy Rio (CFTC), Gilles Razat (MEDEF)

Partenaires absents : CGPME, FRB, CFE-CGC

Lieu : DRTEFP - 3 place Paul Bec – Antigone - Montpellier.

Date : 8 juin 2007 à 10h.

Ordre du jour :

- 1 - Rappel des objectifs et informations
- 2 - Propositions et Débat
- 3 - Définition du planning

1 – Rappel des objectifs et informations

En ouverture de cette réunion de la commission “Qualité d’emploi dans les Groupements d’employeurs”, Yves Jolis rappelle que les objectifs de cette réunion font suite à une réalité d’émergence de GE et de GEIQ sur la Région et à la volonté des acteurs de la CRT d’inscrire dans les démarches envisagées la dimension “qualité d’emploi”. Il précise que parallèlement une démarche est en cours (cf PV n° 6 de la réunion du 11-04-07) pour créer un centre ressources GE sur la région, intitulé CR#GE.LR, une démarche à laquelle les membres de la CRT ont été invités à participer.

En relais Jean Maillet rappelle que les objectifs principaux de ce Centre Ressources G.E. seraient d’être :

- Un centre d’information
- Une structure d’appui au développement et à la création
- Une structure d’accompagnement

Pour lui cette création correspond à une logique d’analyse faisant suite à un fort mouvement constaté sur la Région de création de GE ou de GEIQ. Il annonce qu’en terme de planning l’objectif ambitieux est que cette création soit effective en octobre 2007.

Il indique que de nombreuses réunions de travail, auxquelles certains membres de la CRT se sont joints, ont permis d'ores et déjà d'avancer de façon substantielle sur l'élaboration des statuts et le mode de fonctionnement de ce Centre et qu'un tour de table financier est en cours.

Pour lui *“la place des partenaires sociaux est essentielle”*, les questions étant *“comment les partenaires sociaux prennent-ils place dans la constitution du centre ressources”* et *“en quoi leur participation serait-elle référentielle”* notamment au travers d'une Charte, incluse dans le CR#GE.LR, et qui mettrait le projecteur sur la qualité de l'emploi dans toutes ses dimensions et le bon fonctionnement du dialogue social. Un point sur lequel, souligne Yves Jolis, la participation de la CRT s'inscrit dans le droit fil de ses objectifs initiaux.

2 –Débat et Propositions

Maguy Aumont rappelle les rôles et fonctions des GE notamment sous ses aspects légaux et met particulièrement l'accent sur l'exigence des contrats.

Jean Maillet évoque la possibilité d'élaborer un cahier des charges des *“incontournables des emplois GE”*.

Pour Richard Campos, *“que le CDI soit un objectif est une bonne chose”* mais ajoute *“ce n'est pas toujours facile. Il faut admettre un temps de montée en charge”*. Il considère que dans les professions libérales c'est difficile et fait état d'une expérience qui a échoué.

Robert Rougé considère qu'il faut d'abord se *“mettre d'accord sur la finalité”* notant *“qu'un GE et partant des emplois doivent correspondre à des besoins réels et avérés”*. Il précise que l'on peut cependant avoir recours à des temps partiels. Il pense cependant que la difficulté est plus grande lorsque l'on a affaire à des GE multi sectoriels. Richard Campos à ce sujet confirme que dans le domaine libéral, essentiellement multi sectoriel, cela pose effectivement problème.

Jean Maillet note que le multi sectoriel est néanmoins et bien souvent incontournable car correspondant à une réalité de terrain.

Pour Bruno Gagne, *“ce n'est pas forcément le contrat de travail qui bloque”*. A ses yeux *“plus on stabilise le statut du salarié, plus on a de chance que cela marche”* ajoutant *“les questions pour les entreprises sont : qu'est-ce qu'on mutualise, qu'est-ce qu'on distribue”*. D'une façon générale il considère qu'il faut voir *“quels sont les intérêts communs entre le développement des entreprises et les améliorations d'emplois des salariés notamment en terme de sécurisation des parcours”* faisant par ailleurs la remarque *“mais une telle démarche il faut la financer”*. Un point sur lequel il est rejoint par l'ensemble des présents et notamment Luc Waxin qui s'interroge sur le Centre Ressources et son fonctionnement.

Jean Maillet précise que l'Etat, pour sa part, est en capacité d'apporter un concours de départ important mais qu'il est bien évident que des partenaires doivent s'y adjoindre, d'où le tour de table financier engagé. Il précise cependant qu'à terme et en toute logique il est bien évident qu'une part des ressources financières de ce Centre devra provenir des utilisateurs, en l'occurrence des entreprises, notamment au niveau des services apportés.

Maguy Aumont estime qu'il sera rapidement souhaitable d'organiser des séminaires de formation GE à destination de tous les acteurs potentiels, tant chefs d'entreprises que salariés. Jean Maillet et Yves Jolis confirment que dans les objectifs de missions de ce centre figure bien cette préoccupation.

Recentrant le débat, ils soulignent alors que la question est de savoir en quoi et comment la CRT peut apporter son concours en faisant de ce Centre Ressources un outil "référentiel" notamment au droit de la qualité de l'emploi et du dialogue social.

Patrice Couderc considère que "*la CRT est là pour apporter un plus au droit strict*" ajoutant que les GE doivent cibler les questions formation et pointant la difficulté de ces structures à l'expression des droits transverses. Rejoint en cela par Maguy Aumont, Bruno Gagne, Robert Rougé et Bertille Genthial il considère comme essentiel que ces aspects soient bien précisés, il estime que "*le Centre Ressources devrait pouvoir être garant dans les GE d'une exigence de droit social, d'un accès à la protection sociale et d'un droit à la formation*". Des points auxquels Maguy Aumont adjoint les questions concernant les contrats d'alternance et d'apprentissage". Bruno Gagne ajoute "*l'idée de développer des GE de qualité grâce au centre ressources devrait améliorer l'installation des droits des salariés*".

Jean Maillet et Yves Jolis insistent sur le fait que "*le centre ressources tel qu'il est en cours d'étude ne doit pas se borner à être un outil mais apporter bel et bien une plus value en contribuant à créer des emplois de qualité et en favorisant le développement du dialogue social*".

Reprenant alors dans un point de synthèse les différents points abordés, Yves Jolis propose alors que les membres de la commission se penchent rapidement sur l'élaboration d'une **charte qualité d'emploi dans les GE**, celle-ci ayant pour **exigence de ne pas se borner à une déclaration d'intention théorique mais comprenant des moyens et des outils concrets garantissant sa mise en œuvre, sa promotion, son suivi et son accompagnement auprès des futurs adhérents du Centre Ressources.**

Pour ce faire il propose d'ajouter au PV de cette réunion une fiche-guide pratique afin de recueillir et centraliser les éléments de réflexions apportés par chacun et de permettre ainsi l'élaboration d'une Charte pertinente et pragmatique que le Centre Ressources pourrait inclure et mettre en œuvre dès sa création. En terme de calendrier cela implique qu'elle devrait pouvoir être élaborée et finalisée lors de la prochaine réunion.

Cette proposition est adoptée par les présents.

3 - Planning des prochaines réunions

D'un commun accord, et afin de ne pas mobiliser inutilement les partenaires, la prochaine réunion de la Commission "Qualité d'emploi dans les Groupements d'Employeurs" est fixée juste après et le même matin que la commission "Dialogue social et territoires".

La commission "Qualité d'emploi dans les Groupements d'employeurs" se réunira donc le :

Mardi 25 septembre à 10h30 à la DRTEFP.

- **Autres réunions (à titre d'information) :**

> **Commission " Dialogue social et territoires" :**
mardi 25 septembre à 9h à la DRTEFP

> **Comité de pilotage de la CRT : lundi 1 octobre 2007 à 14h à l'ESCAIA, Rue Saint Cléophas à Montpellier à l'invitation de la FRCA.LR.** (Nota : Il y aurait une dégustation dans les locaux de la cave qui se trouve au rez-de-chaussée, à 17h ce même jour du 1er octobre).

A cette occasion, chacune des commissions devra faire un rapport de l'avancée de ses travaux et présenter la suite de ses projets.

NOTA : A noter sur les agendas

La 1^{ère} Université d'été, emplois, compétences et territoires organisée par Dideris du 29 au 31 août à Montpellier, Maison de l'Etudiant, Espace Richter.

Aucun autre point n'étant abordé, la séance est levée à 12h00.

Pièce annexe :

Fiche-guide N°3 : "réflexions et propositions - Qualité d'emploi et GE".

A retourner avant le 15 septembre à Yves Jolis (il faut un peu de temps pour les croiser, les synthétiser voire commencer à rechercher des éléments d'info si besoin pour que l'ensemble soit exploitable lors de la prochaine réunion de la commission)

Pour info / contact secrétariat de la CRT : yves.jolis@yahoo.fr